



L'@ctualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde



Contractualisation financière entre l'État et les collectivités locales

322 collectivités ont été invitées au plan national à conclure un contrat avec l'État dans lequel elles s'engagent à limiter la hausse de leurs dépenses de fonctionnement. En Nouvelle-Aquitaine, sur les 29 collectivités concernées par le dispositif, 21 ont contractualisé avec l'État, soit plus des deux-tiers d'entre elles (72%). Ces accords concernent 9,2 milliards d'euros de dépenses de fonctionnement pour lesquels la hausse ne dépassera pas en moyenne 1,2 %. Les collectivités ayant contractualisé sont : le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, 4 conseils départementaux (Charente, Corrèze, Creuse et Pyrénées-Atlantiques), Bordeaux Métropole, 5 communautés d'agglomération (Pau Béarn-Pyrénées, Limoges Métropole, Agglomération Agen, Grand Poitiers, Pays Basque) et 10 communes (Pau, Limoges, Brive-la-Gaillarde, Poitiers, la Rochelle, Angoulême, Niort, Bordeaux, Mérignac et Bayonne).

[Consulter la page dédiée](#)



Ligne ferroviaire Libourne-Bergerac : première réunion du comité des financeurs

Le comité de pilotage associant l'ensemble des financeurs des travaux de régénération de la ligne ferroviaire Libourne-Bergerac, s'est réuni le 21 juin dernier sous la co-présidence du préfet de la région, Didier LALLEMENT et du vice-président du conseil régional en charge des infrastructures. Lors de cette réunion, la SNCF a présenté le calendrier et le déroulement des travaux qui seront réalisés sous fermeture de ligne du 2 janvier au 29 septembre 2019. La ligne Libourne-Bergerac est un axe structurant le réseau ferroviaire de Nouvelle-Aquitaine. La section Bergerac-Sarlat a déjà fait l'objet de travaux dans le cadre du contrat de plan 2007-2013. Les travaux à venir sont inscrits au CPER 2015-2020 pour un montant de 84M€.

[Consulter le communiqué de presse](#)



Conseil bassin viticole

Le préfet de région Didier LALLEMENT, a présidé le conseil de bassin viticole "Charentes-Cognac" le mardi 19 juin 2018 à Cognac. Ce conseil qui réunit les représentants de la filière, a été l'occasion de dresser un bilan des demandes d'autorisation de plantations nouvelles en 2018 au regard des limitations accordées pour les différents vignobles; de donner un avis favorable au nouveau Plan Collectif de Restructuration pour les vignobles du bassin Charentes Cognac; et de présenter l'état d'avancement du projet régional du territoire innovant de grande ambition (TIGA) pour "co-construire les territoires viticoles responsables de demain".

[Consulter le communiqué de presse](#)



Entrepreneuriat des femmes : un plan d'actions régional pour favoriser l'égalité professionnelle

Le préfet de région et le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont signé la convention relative à la mise en oeuvre du Plan d'Actions Régional pour l'entrepreneuriat des femmes en Nouvelle-Aquitaine le mardi 12 juin à Bordeaux. Cette convention de partenariat, d'une durée de trois ans (2018-2020), fixe 4 priorités : la création et la reprise d'entreprises par les femmes; l'accompagnement à l'accès aux financements; le développement des actions dans les territoires fragiles; et la valorisation de l'entrepreneuriat féminin par la formation et la communication. Pour déployer ses actions sur l'ensemble du territoire régional, les signataires du PAR s'engagent à mobiliser la somme de 850 000€ sur la durée de la convention dont 300 000€ seront financés par la DRDFE et le Caisse des Dépôts.

[Consulter le communiqué de presse](#)



La façade Sud-Atlantique : un vivier de 50 000 emplois maritimes entre terre et mer (Enquête INSEE)

La France métropolitaine est bordée par quatre façades maritimes réparties sur huit régions côtières. En Nouvelle-Aquitaine, seule région de la façade Sud-Atlantique, 50 000 personnes travaillent dans l'économie maritime et littorale. Le tourisme est le premier employeur, suivi des activités des produits de la mer et de la « construction et réparation navale ». Les femmes et les employés sont majoritaires dans le tourisme littoral, les hommes et les ouvriers dans les autres activités du secteur. La part des non-salariés est élevée, portée par une forte activité ostréicole. Au coeur des activités maritimes, l'emploi est stable depuis 2008, soutenu par l'aquaculture et la transformation des produits de la mer. Il a nettement mieux résisté à la crise que dans les autres façades maritimes. Les zones d'emploi littorales concentrent 95 % des emplois maritimes.

[Consulter l'enquête INSEE](#)



Désamiantage de l'immeuble Le Signal

Le préfet de la Gironde, Didier LALLEMENT, a pris un arrêté lui permettant de se substituer au maire de Soulac-sur-Mer pour dépolluer dans les meilleurs délais l'immeuble Le Signal qui menace de s'effondrer sur le domaine public. Les travaux se dérouleront en 2 phases : avant l'hiver, du sable sera apporté au pied de la dune pour conforter temporairement l'immeuble puis dès la fin de l'année ou au début de l'année 2019, une entreprise spécialisée procédera au désamiantage du bâtiment. Le coût des travaux sera pris en charge par l'Etat.

[Consulter le communiqué de presse](#)



Extension et modification de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin

Le décret du 10 mai 2017 portant extension et modification de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin prévoit que des arrêtés d'application soient pris afin de préciser les différents zonages ainsi que les règles relatives aux activités telles que le mouillage des navires, la pêche, l'ostréiculture et le débarquement de passagers. C'est dans ce cadre que 5 arrêtés viennent d'être signés par le préfet de région ou le préfet maritime. Ces arrêtés vont permettre de concilier la poursuite des activités touristiques et économiques traditionnellement pratiquées sur le banc d'Arguin avec les objectifs de conservation de la réserve naturelle nationale.

[Consulter le communiqué de presse](#)



Contrôles routiers à l'occasion des grands départs en vacances

La directrice de cabinet du préfet de la Gironde, Angélique ROCHER-BEDJOUJOU s'est rendue sur l'opération de contrôles routiers à l'occasion des grands départs en vacances le 6 juillet sur l'autoroute A63. Les forces de l'ordre étaient mobilisées pour assurer la sécurité des usagers de la route en verbalisant les infractions au code de la route susceptibles de créer un danger (véhicule en surcharge, enfant non attaché, téléphone au volant, etc). Un avion de la police aux frontières était également mobilisé pour repérer les dépassements dangereux sur les grands axes. La période estivale est une période cruciale pour la sécurité routière. L'an dernier, au cours des mois de juillet et août, 10 personnes ont perdu la vie et 428 ont été blessées dans un accident de la route en Gironde.

[Consulter la page dédiée](#)



Signature de 3 nouveaux contrats Parcours Emploi Compétences en Gironde

Plus de 1000 Parcours Emploi Compétences (PEC) ont été signés en Gironde depuis le début de l'année dont 3 le 25 juin dernier par le secrétaire général de la préfecture de la Gironde, Thierry SUQUET avec le Diaconat, le Groupement d'Intérêt Public de Bordeaux Métropole médiation et le Foyer Fraternel le 25 juin. Le PEC est un dispositif d'insertion professionnelle destiné aux publics les plus éloignés du marché du travail avec une attention particulière accordée aux travailleurs handicapés et aux résidents des quartiers prioritaires de la ville. Sa mise en oeuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement ayant pour ambition l'insertion durable sur le marché du travail du bénéficiaire.

[Consulter le communiqué de presse](#)



En bref

- Les victimes d'usage frauduleux de carte bancaire peuvent désormais utiliser le service Perceval pour signaler cet acte aux services de Police ou de Gendarmerie
- Le rétablissement à 3 voies en amont du pont François Mitterrand est effectif depuis le 29 juin 2018 : [Plus d'infos](#)
- Depuis le 5 juillet, 123 policiers nageurs-sauveteurs sont mobilisés en renfort pour la surveillance des plages dans la zone Sud-Ouest. Ils sont 42 en Gironde répartis dans 17 postes de secours sur 8 communes.

L'actualité dans les départements de la région

Préfecture de la Charente
www.charente.gouv.fr

Préfecture de la Charente- Maritime
www.charente-maritime.gouv.fr

Préfecture de la Corrèze
www.correze.gouv.fr

Préfecture de la Creuse
www.creuse.gouv.fr

Préfecture de la Dordogne
www.dordogne.gouv.fr

Préfecture de la Gironde
www.gironde.gouv.fr

Préfecture des Landes
www.landés.gouv.fr

Préfecture du Lot et Garonne
www.lot-et-garonne.gouv.fr

Préfecture des Pyrénées Atlantiques
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Préfecture des Deux-Sèvres
www.deux-sevres.gouv.fr

Préfecture de la Vienne
www.vienne.gouv.fr

Préfecture de la Haute-Vienne
www.haute-vienne.gouv.fr

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'actualité ?

Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture pref-communication@gironde.gouv.fr



www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine www.gironde.gouv.fr

Suivez l'actualité de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur [Twitter](#)